



VEGEMOUSS AD

**NETTOYANT DÉGRAISSANT DE SÉCURITÉ
AUX EXTRAITS VÉGÉTAUX
POUR UTILISATIONS PROFESSIONNELLES**



PROPRIETES :

VEGEMOUSS AD est un nettoyant dégraissant puissant de nouvelle génération neutre et non corrosif, d'origine végétale facilement renouvelable et de biodégradabilité facile et non dépendante de l'agriculture. Sa faible vitesse d'évaporation le rend très économique en assurant un temps de contact nécessaire.

VEGEMOUSS AD pénètre, dissout et émulsionne les salissures et résidus de bitume, cire, cambouis, traces de pneu, goudrons, gommes, empreintes d'autocollants, de carbone, graisses, huiles minérales et végétales, de crayon.

VEGEMOUSS AD est exempt de solvants d'origine pétrolière, de dérivés halogènes, chlorés, de solvants pétroliers aromatiques, terpéniques, alcooliques ou cétoniques et évite ainsi l'exposition des utilisateurs aux solvants volatiles ou inflammables.

COMPOSITION :

Préparation de nettoyage à base d'une association d'agents dégraissants d'origine végétale, et de tensioactifs sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité.

PRODUIT ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide.
. MASSE VOLUMIQUE	892 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ECLAIR	> 150 °C afnor coupe fermée
. ODEUR	Faiblement végétale et fruitée.
. COULEUR	Incolore.
. BIODEGRADABILITE	Facilement biodégradable.
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	32 dyne/cm
GAZ PROPULSEUR	
Gaz comprimé non inflammable	

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Léa M. collectivities – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivities@orange.fr

UTILISATION :

VEGEMOUSS AD est pratique, agréable à mettre en oeuvre pour les travaux de nettoyage ou de dégraissage dans les ateliers, garages, industries ou pour les intervenants, les dépanneurs, installateurs, etc...sur acier, inox, alliages légers, cuivre, aluminium, aluminium anodisé, surfaces chromées, carrelage, céramique, verre, béton, véhicules, etc...

MODE D'EMPLOI :

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Effectuer une pulvérisation directement sur les pièces et surfaces à nettoyer à environ 10 à 15 cm ou sur un chiffon.

Laisser agir suivant la nature et l'épaisseur des salissures à éliminer.

Terminer, en fonction du support, par essuyage au chiffon, au papier, ou selon le cas, par un rinçage à l'eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.